

Plan de Prévention et de Lutte contre l'illettrisme dans l'académie de Nice

Le plan académique est réalisé à partir du schéma de déploiement indiqué par le Ministère de l'Éducation nationale lors de la réunion des correspondants académiques mais aussi à partir d'un bilan qui prend en compte la réalité locale.

Le bilan académique

- En termes de constat, il s'appuie sur les évaluations du 1er degré dans l'académie de Nice (annexe 1) et sur les chiffres JAPD fournis par le Ministère de la Défense à l'issue des tests auxquels sont soumis les jeunes de 17 à 19 ans.
- Sur le plan pédagogique, il recense (annexe 2) les pourcentages des élèves du 1er degré qui ont bénéficié d'un dispositif d'accompagnement (PPRE, aide personnalisée, stages de remise à niveau).
- Sur le plan dynamique, il recense ([site académique](#)) les actions mises en œuvre dans chaque département.

Le plan d'action

Il s'organise dans l'académie de Nice dans deux directions, la prévention et la prise en charge des jeunes et des adultes en situation d'illettrisme et s'articule autour de quatre grands domaines.

- Agir tôt et durablement pour prévenir l'illettrisme
- Suivre et accompagner en collège / lycée
- Accompagner les enseignants et mettre à leur disposition des ressources pédagogiques
- Etablir le lien avec le plan régional de lutte contre l'illettrisme

Axe 1 du Plan de Prévention et de Lutte contre l'illettrisme dans l'académie de Nice : volet 1er degré

Agir tôt et durablement pour prévenir l'illettrisme dans le cadre de l'acquisition du socle commun de connaissances et de compétences

- Organisation de séminaires départementaux visant à mobiliser les enseignants
- Dictionnaire numérique des écoliers
- Des partenaires dans l'école
- Etat des ressources et des actions déjà engagées à l'échelon départemental.

Axe 2 du Plan de Prévention et de Lutte contre l'illettrisme dans l'académie de Nice : volet 2nd degré

Repérer et accompagner les élèves en difficulté en collège mais aussi au lycée, notamment en lycée professionnel

Prendre appui sur les bassins d'éducation et de formation en proposant que la commission « validation du socle » s'inscrive dans cette logique

- Pour repérer les élèves en difficulté à la sortie du CM2
- Pour conforter le lien école / collège
- Pour faire connaître et partager les ressources disponibles

Axe 3 du Plan de Prévention et de Lutte contre l'illettrisme dans l'académie de Nice : volet formation

Accompagner les enseignants et mettre à leur disposition des ressources pédagogiques

- Appréhender la prévention de l'illettrisme en formation initiale avec les étudiants en Master 1 ou 2 en lien avec le conseil UFR et lors de stages en établissements
- Appréhender la prévention de l'illettrisme avec les professeurs stagiaires
- Sensibiliser les maîtres pour un certain nombre de stages en formation continue
- Ouvrir des espaces de ressources pédagogiques en ligne pour les enseignants
- Poursuivre la sensibilisation en formation initiale des personnels d'encadrement

Axe 4 du Plan de Prévention et de Lutte contre l'illettrisme dans l'académie de Nice :
prise en charge des adultes en situation d'illettrisme

Etablir le lien avec le plan régional de lutte contre l'illettrisme

Cette prise en charge qui est complémentaire de la prévention s'inscrit dans le partenariat qui lie le rectorat de Nice avec la Région, la préfecture de région PACA et le rectorat d'Aix-Marseille.

Le plan régional de lutte contre l'illettrisme 2010 – 2013 qui devrait être cosigné en novembre a identifié 5 priorités :

- Assurer le développement en région des Actions Educatives Familiales
- Développer des réponses pertinentes face à la grande difficulté de publics jeunes
- Soutenir le développement des actions visant la consolidation des compétences de base des apprentis en difficulté
- Renforcer la lutte contre l'illettrisme au profit des personnes inscrites dans des parcours d'insertion professionnelle
- Soutenir la mobilisation et l'implication des acteurs de l'entreprise pour le développement des formations de base en direction des salariés.

L'action de l'académie de Nice dans le cadre de ce partenariat doit contribuer à mobiliser l'expertise des enseignants à tous les niveaux, les ressources de la formation professionnelle.

Elle agira à mieux connaître et à mieux faire connaître le phénomène en organisant des assises académiques (10 décembre au CRDP - [voir site académique](#))

Annexe 1

Les évaluations en français (CE1/CM2)
des élèves de l'académie de Nice en 2009 et 2010

	CE1 2010			CM2 2010		
	<i>AM</i>	<i>VAR</i>	<i>FR</i>	<i>AM</i>	<i>VAR</i>	<i>FR</i>
Acquis très solides	46%	48%	44%	44%	44%	43%
Bons acquis	30%	31%	31%	31%	31%	30%
Acquis fragiles	17%	15%	17%	19%	20%	20%
Acquis insuffisants	7%	6%	8%	6%	5%	7%

	CE1 2009			CM2 2009		
	<i>AM</i>	<i>VAR</i>	<i>FR</i>	<i>AM</i>	<i>VAR</i>	<i>FR</i>
Acquis très solides	45%	46%	44%	49%	48%	45%
Bons acquis	29%	30%	29%	30%	31%	30%
Acquis fragiles	18%	17%	18%	16%	16%	18%
Acquis insuffisants	8%	7%	9%	5%	5%	7%

* Légende :

- AM : Alpes-Maritimes
- FR : France

Annexe 2

Bilan des actions éducatives dans le 1^{er} degré public Année scolaire 2009/2010

1/ P.P.R.E.

- 6,83 % des élèves du 1^{er} degré ont bénéficié d'un Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)
 - dont 5,5 % dans les Alpes-Maritimes
 - dont 8,1 % dans le Var
- 3,10 % des élèves du 2nd degré ont bénéficié d'un Programme Personnalisé de Réussite Educative (PPRE)

2/ Accompagnement éducatif

- 43,7 % des élèves du primaire des écoles de l'éducation prioritaire et 48% des écoles hors éducation prioritaire ont bénéficié de l'accompagnement éducatif en 2009/2010

3/ Stages de remise à niveau

- Pâques 2010 (1^{ère} semaine) : 12,85 % des CM1 et 15,2 % des CM2
- Pâques 2010 (2^{ème} semaine) : 7,45 % des CM1 et 11 % des CM2
- Été 2010 (1^{ère} semaine) : 6,5 % des CM1 et 5,5 % des CM2
- Été 2010 (2^{ème} semaine) : 7,6 % des CM1 et 6,6 % des CM2